

SEPTEMBRE 2026

VALORISER LES POTENTIELS DES DIASPORAS VIA LA COOPÉRATION SUD-SUD EN AFRIQUE

conclusions, priorités et orientations
issues de la conférence de lancement
du projet POMIRE Sud-Sud

IVÁN MARTÍN , TAYEB GHAZI , AMAL EL OUASSIF



PB-50/26

Avec la participation et contribution des partenaires institutionnels

VALORISER LES POTENTIELS DES DIASPORAS VIA LA COOPÉRATION SUD-SUD EN AFRIQUE :

**conclusions, priorités et orientations
issues de la conférence de lancement
du projet POMIRE Sud-Sud**



IVÁN MARTÍN , TAYEB GHAZI , AMAL EL OUASSIF

TABLE DES MATIÈRES

Résumé exécutif.....	4
1. Contexte et enjeux :pourquoi une coopération Sud-Sud sur les diasporas ?...7	
2. Diagnostic partagé : cinq constats communs aux six pays.....8	
2.1. La méconnaissance mutuelle comme angle mort de la coopération.....8	
2.2. Un déficit structurel de gouvernance de la diaspora.....9	
2.3. Des obstacles structurels identiques à l'entrepreneuriat.....9	
2.4. Un narratif médiatique qui nuit à la mobilisation.....9	
2.5. Les mécanismes de coordination intra-nationale : la réforme pendante.....10	
3. Dix recommandations pour l'action.....10	
Axe I — Produire et partager la connaissance.....11	
Axe II — Formaliser le dialogue institutionnel Sud-Sud.....11	
Axe III — Activer l'entrepreneuriat et la mobilité professionnelle.....13	
Axe IV — Transformer le narratif sur les diasporas.....14	
4. Conclusion : les bases d'une coopération réelle sont posées.....15	



La conférence de lancement du projet POMIRE Sud-Sud, tenue au Policy Center for the New South à Rabat les 11 et 12 février 2026, a constitué un moment fondateur. Pour la première fois, l'ensemble des acteurs institutionnels de cinq des six pays partenaires du projet — Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Maroc et Sénégal — se sont réunis pour poser les piliers d'une vision commune et identifier les priorités qui guideront les phases opérationnelles du projet. Quatre focus groupes thématiques — coopération institutionnelle, entrepreneuriat, emploi, médias et communication — ont permis de dégager un premier canevas de diagnostic partagé et quatre priorités communes.

La première priorité est la production et le partage de la connaissance : dans les six pays, l'absence de données fiables sur les diasporas Sud-Sud, les marchés du travail et les capacités institutionnelles constitue le principal obstacle à l'action. La deuxième est la formalisation progressive de la coopération institutionnelle sur l'engagement de la diaspora, en construisant pas à pas la confiance entre acteurs qui permette d'avancer des groupes de travail informels dans une première étape aux conventions bilatérales et même multilatérales par la suite. La troisième est le repositionnement des diasporas comme acteurs économiques stratégiques — et non plus

comme simples bénéficiaires de services consulaires —, ce qui suppose un changement de paradigme aussi bien dans les politiques publiques que dans les pratiques institutionnelles et les narratifs médiatiques. En effet, et c'est l'objet de la quatrième priorité, la communication sur les différentes stratégies d'engagement et mobilisation des diasporas, leur rôle dans le développement des pays d'origine et les parcours de leurs membres jouent un rôle crucial dans ce nouveau paradigme, notamment par rapport aux diasporas intra-africaines.

Ce Policy Brief synthétise les conclusions de la conférence de lancement et formule dix recommandations opérationnelles issues de ses travaux qui peuvent servir de base pour l'élaboration d'une feuille de route pour les prochains mois. Il constitue le premier livrable analytique de l'action DiaSSp, Vers un dialogue institutionnel Sud-Sud pour la mobilisation de la diaspora, portée par le Policy Center for the New South dans le cadre du projet POMIRE.

IVÁN MARTÍN, TAYEB GHAZI, AMAL EL OUASSIF

Ce Policy Brief a été produit par l'équipe de l'action DiaSSp du Policy Center for the New South (PCNS), sur la base des notes prises à la conférence de lancement par les chercheurs du PCNS : Tayeb Ghazi, Principal Economist ; Saloi el Yamani, Economist ; Oumayma Bourhriba, Senior Economist ; Mahmoud Arbouch, Senior Economist ; Rim Berahab, Principal Economist ; Badr Mandir, Senior Economist ; Boutaina Lmasrar, Economist ; Adnane Lahzaoui, Economist ; et Fahd Azaroual, Economist.

1. CONTEXTE ET ENJEUX : POURQUOI UNE COOPÉRATION SUD-SUD SUR LES DIASPORAS ?

Le projet POMIRE Sud-Sud s'inscrit dans le prolongement direct du projet RECOSA (Action de Coopération Sud-Sud en matière de migration, 2018-2022), dont la recommandation finale était de centrer les actions futures sur l'emploi et l'entrepreneuriat des diasporas. Cofinancé par l'Union européenne à hauteur de cinq millions d'euros et par le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) à hauteur de 800 000 euros, POMIRE Sud-Sud est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) sur une période de trente-six mois. L'action DiaSSp, portée par le Policy Center for the New South (PCNS), en constitue le volet institutionnel et analytique. Le projet est mis en œuvre dans six pays : la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Maroc, le Sénégal et la Tunisie.

Dans ce sens, il s'agit d'un vrai projet de coopération triangulaire, telle que définie par exemple par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) en 2004 : « La coopération triangulaire Sud-Sud est en plein essor pour favoriser le développement, car elle optimise les coopérations entre pays en développement avec le soutien de pays développés. Une activité de coopération triangulaire peut être initiée par un ou plusieurs pays du Sud souhaitant coopérer avec d'autres pays du Sud. Afin d'optimiser leurs ressources techniques, logistiques et financières, ces pays peuvent recourir à un donateur du Nord comme partenaire tiers. Si cela est dans son intérêt et entre dans le cadre de ses priorités, un donateur du Nord peut aussi devenir partenaire d'un pays en développement qui souhaite apporter une aide technique à un partenaire du Sud. Il fournit ainsi un soutien technique et/ou financier à la coopération Sud-Sud via une approche triangulaire. »¹

Il s'agit également d'un projet centré sur les diasporas intra-africaines, c'est-à-dire les communautés des ressortissants des six pays du projet établies dans les autres pays du projet. Selon cette définition, une diaspora comprend les ressortissants qui ne résident pas dans leur pays d'origine et les personnes qui ont changé de nationalité, mais qui conservent des liens avec leur pays d'origine. Certains pays incluent jusqu'à trois générations, que les membres de la diaspora aient conservé leur nationalité d'origine ou non. Les recherches sur les diasporas ont toujours mis en avant les liens d'identité créés par ces communautés avec leur pays d'origine et en son sein même, donnant lieu à des réseaux sociaux, culturels, religieux, économiques et même politiques transnationales.² Ce sont précisément ces liens qui constituent un levier potentiel formidable pour le développement dans leurs communautés d'origine, mais aussi de l'intégration régionale.

La conviction centrale du projet est la suivante : les diasporas représentent un levier de développement socio-économique considérable, insuffisamment mobilisé, et ce, particulièrement dans sa dimension Sud-Sud. Les flux migratoires entre les six pays partenaires sont réels et significatifs — des Maliens en Côte d'Ivoire et des Ivoiriens au Mali, des Sénégalais et des Maliens au Maroc, des Ivoiriens en Tunisie, des Guinéens disséminés dans plusieurs pays du groupe —, mais ils sont rarement accompagnés par

1. ICMPSD (2013) : « [Renforcer la mobilisation des diasporas. Recommandations opérationnelles pour la coopération Sud-Sud et triangulaire](#) ».

2. Le concept de diaspora implique l'établissement plus ou moins permanent d'une communauté dans un autre pays, et il n'y inclut pas, par conséquent, les migrants en transit. En revanche, elle peut comprendre des membres en situation administrative irrégulière, pourvu qu'ils soient établis et intégrés dans leurs communautés d'origine.

des mécanismes institutionnels appropriés. La plupart des politiques de mobilisation des diasporas africaines restent orientées vers les pays d'accueil du Nord, ignorant ou sous-exploitant le potentiel des coopérations entre pays du Sud eux-mêmes.

L'enjeu de la conférence de lancement était donc de deux ordres. D'une part, opérer un premier alignement collectif sur les objectifs, la gouvernance et le calendrier du projet entre l'ensemble des partenaires. D'autre part — et c'est l'objet principal de ce Policy Brief — identifier, à partir de l'expérience directe des acteurs institutionnels des six pays, les priorités thématiques communes et les orientations opérationnelles capables de guider la phase d'exploration du potentiel de coopération Sud-Sud prévue entre mars et septembre 2026. C'est dans cet esprit que quatre focus groupes thématiques ont été organisés, réunissant simultanément les directeurs des autorités nationales chargées des diasporas de cinq des six pays, les directeurs des agences publiques d'emploi, les points focaux entrepreneuriat et les points focaux communication des six pays, accompagnés des partenaires de mise en œuvre.

2. DIAGNOSTIC PARTAGÉ : CINQ CONSTATS COMMUNS AUX SIX PAYS

L'analyse croisée des quatre focus groupes révèle une convergence saisissante : nonobstant la diversité des contextes politiques, économiques et institutionnels, les six pays font face aux mêmes obstacles structurels et partagent les mêmes aspirations fondamentales en ce qui concerne la mobilisation de ses diasporas respectives. Cette convergence est en elle-même un résultat important : elle légitime une approche régionale ou en tout cas multinationale plutôt que strictement nationale et fonde la pertinence d'une coopération Sud-Sud entre ces partenaires.

2.1. La méconnaissance mutuelle comme angle mort de la coopération

Le premier constat est structurant : les institutions des six pays se connaissent peu entre elles. Les échanges formels sont rares, les bonnes pratiques non documentées et les partenariats bilatéraux ou multilatéraux en matière de diaspora quasi inexistants en dehors d'accords ponctuels. Ce constat prend une dimension paradoxale quand on mesure l'ampleur des flux migratoires entre ces mêmes pays : alors que près de 1 300 000 ressortissants des pays partenaires résident dans l'un ou l'autre des six pays, les institutions compétentes n'ont pas établi de mécanismes d'échange systématiques.

Cette lacune entraîne une conséquence directe sur la capacité d'action : sans cartographie fiable des diasporas Sud-Sud — qui sont les Sénégalais au Maroc, quels sont les profils des Guinéens en Côte d'Ivoire, quelle est la composition socio-économique et professionnelle des diasporas entre ces pays ? —, il est impossible de cibler des politiques efficaces. Le mapping documentaire prévu en Phase II de l'action DiaSSp répond précisément à ce besoin, et sa mise en œuvre rapide a été unanimement identifiée comme une priorité de premier rang. Mais ce n'est qu'un premier pas de compilation qui devra être suivi par des exercices plus systématiques.

2.2. Un déficit structurel de gouvernance de la diaspora

Le deuxième constat, sans doute le plus fondamental, est que dans l'ensemble des pays partenaires, la thématique diaspora, et surtout pour ce qui concerne les diasporas Sud-Sud, demeure institutionnellement sous-dotée. Les autorités en charge des ressortissants à l'étranger — qu'il s'agisse d'un ministère dédié, comme au Mali, d'une direction ou délégation rattachée aux Affaires étrangères, comme en Côte d'Ivoire, au Maroc ou au Sénégal, ou au ministère des Affaires Sociales, comme en Tunisie — opèrent avec des mandats souvent imprécis, des budgets limités et une coordination interministérielle insuffisante. Les ministères de l'Emploi, de l'Entrepreneuriat, de l'Investissement et de la Protection sociale traitent de sujets directement concernés par la question diaspora mais souvent fonctionnent en silos, sans passerelles avec les autorités spécialisées.

Cette fragmentation institutionnelle produit une conséquence centrale : la diaspora est encore majoritairement abordée sous l'angle consulaire — gestion des ressortissants à l'étranger, protection en situation d'urgence, aide aux plus vulnérables — plutôt que comme une ressource économique à mobiliser activement. La cinquantaine de participants des pays partenaires ont reconnu ce fossé entre la réalité du potentiel diaspora et la configuration de leurs administrations, et ont identifié sa résorption comme une priorité politique à part entière. Le projet POMIRE Sud-Sud, en ciblant explicitement l'emploi et l'entrepreneuriat comme axes d'action, contribue directement à ce changement de paradigme.

2.3. Des obstacles structurels identiques à l'entrepreneuriat

Les discussions du focus groupe consacré à l'entrepreneuriat ont révélé une troisième convergence frappante : les mêmes trois obstacles structurels s'opposent à la mobilisation des entrepreneurs de la diaspora dans les six pays. Le premier est l'accès au financement : les mécanismes de garantie et les procédures bancaires ne sont pas conçus pour des porteurs de projet non-résidents, et même les dispositifs financiers dédiés à la diaspora — dans certains des pays partenaires, il en existe plusieurs — sont largement méconnus ou ignorés de leurs bénéficiaires potentiels. Le deuxième est la complexité administrative et juridique : les procédures d'installation, la reconnaissance de diplômes, le statut fiscal et l'accès à la protection sociale ne tiennent pas compte de la double appartenance géographique caractéristique des membres de la diaspora. Le troisième est le déficit d'écosystème et de réseautage : les entrepreneurs diasporiques sont souvent isolés des circuits d'information et d'accompagnement locaux, ignorant les incubateurs, accélérateurs et associations professionnelles disponibles dans leur pays d'origine.

Le fait que ces obstacles soient identiques dans tous les pays partenaires plaide résolument pour des solutions communes et transférables — accords bilatéraux sur la reconnaissance de diplômes, cadres de facilitation du financement partagés, réseaux d'accompagnement interconnectés — plutôt que pour des approches strictement nationales. C'est précisément l'une des valeurs ajoutées d'une coopération Sud-Sud structurée entre ces pays.

2.4. Un narratif médiatique qui nuit à la mobilisation

Les discussions du focus groupe médias et communication ont mis en lumière un quatrième constat transversal : dans tous les pays partenaires, le narratif médiatique dominant autour des diasporas reste structurellement orienté vers les dimensions tragiques de la

migration — naufrages, précarité, migrations irrégulières — au détriment de la valorisation des contributions économiques, culturelles et sociales. Ce biais n'est pas le produit d'une intention malveillante mais d'une logique éditoriale classique, qui sur-représente les situations de crise et sous-représente les dynamiques positives. Il a cependant des effets politiques réels : il démobilise les acteurs institutionnels, décourage les investisseurs potentiels de la diaspora et entretient une image dégradée du fait migratoire dans l'opinion publique.

Un glissement sémantique particulièrement révélateur a été relevé par plusieurs participants : les médias traitent souvent la mobilité des professionnels qualifiés sous l'angle de la « fuite des cerveaux » plutôt que du « transfert de compétences ». Ce choix de cadrage n'est pas anodin. Il conditionne la perception sociale et politique du phénomène et, in fine, les politiques publiques qui lui sont consacrées. Transformer ce cadrage — montrer la diaspora comme un pont entre des économies qui ont intérêt à coopérer, valoriser les « success stories » et les « impact stories » plutôt que les drames — est une composante essentielle de la stratégie du projet POMIRE Sud-Sud, portée par le volet médias confié à DW Akademie.³

2.5 Les mécanismes de coordination intra-nationale : la réforme pendante

Le cinquième constat, transversal à tous les focus groupes, concerne la gouvernance interne de chaque pays. La diaspora est une thématique intersectorielle par nature : elle mobilise simultanément les autorités en charge des ressortissants à l'étranger, les ministères de l'emploi et du travail, les ministères des PME et de l'entrepreneuriat, les agences d'investissement et les services de protection sociale. Or, dans la grande majorité des pays partenaires, ces administrations fonctionnent sans mécanismes de coordination inter-institutionnelle structurés et effectifs. Le résultat est une approche fragmentée, où chaque acteur intervient selon ses propres critères et priorités, sans vision d'ensemble ni stratégie partagée vis-à-vis des diasporas.

Ce constat est important pour le projet POMIRE Sud-Sud car il signifie qu'une partie du travail à accomplir est intra-nationale avant d'être internationale. Renforcer la coordination interministérielle dans chaque pays est une condition préalable à l'efficacité de toute coopération bilatérale ou multilatérale.

3. DIX RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

Sur la base du diagnostic partagé, les recommandations suivantes sont formulées à l'intention des décideurs et acteurs institutionnels des six pays partenaires, ainsi que des équipes de mise en œuvre du projet POMIRE Sud-Sud. Elles sont organisées en quatre axes thématiques et présentées par ordre de priorité opérationnelle.

3. DW Akademie est l'organe de la Deutsche Welle chargé du développement des médias internationaux, de la formation au journalisme et de la transmission des compétences (<https://akademie.dw.com/fr/des-m%C3%A9dias-libres-pour-un-dialogue-constructif/a-55698850>).

AXE I — PRODUIRE ET PARTAGER LA CONNAISSANCE

Comme déjà souligné, le manque de données fiables constitue l'obstacle premier à l'action dans les six pays. Le mapping documentaire prévu en Phase II n'est pas un exercice académique préalable à l'action réelle : il est lui-même une action politique centrale, dont les résultats alimenteront directement les stratégies institutionnelles, les programmes de communication et les offres de services des agences d'emploi, mais seulement dans la mesure où ces institutions s'impliquent et s'approprient elles-mêmes cet exercice.

Recommandation 1 — Lancer immédiatement le mapping documentaire

La cartographie des diasporas Sud-Sud entre les six pays partenaires — flux, profils socio-économiques et professionnels, désagrégation systématique par genre — doit être engagée sans délai. Elle constitue le fondement indispensable de toute politique ciblée. Chaque partenaire institutionnel s'engage à partager avec le PCNS les documents, rapports et données disponibles à la suite de la conférence, afin d'alimenter ce travail de référence commun.

Recommandation 2 — Commander une étude comparative sur les métiers en tension

Les services publics d'emploi ne disposent pas, dans la plupart des pays, d'une cartographie actualisée des besoins en compétences que le marché local ne peut pas satisfaire. Sans cette connaissance fine des métiers en tension — désagrégée par secteur et par genre —, toute stratégie de mobilisation des diasporas qualifiées risque de manquer ses cibles. Cette étude est le préalable indispensable à toute campagne de communication vers les diasporas professionnelles et doit être engagée en coordination avec les agences d'emploi des six pays.

AXE II — FORMALISER LE DIALOGUE INSTITUTIONNEL SUD-SUD

L'une des avancées les plus concrètes de la conférence de lancement a été la proposition de constituer, en clôture du focus groupe sur la coopération institutionnelle, un groupe de travail informel réunissant les participants des six pays autour d'une série d'engagements partagés. Ce groupe de travail a vocation de constituer la colonne vertébrale du processus de coopération institutionnelle et doit être animé avec constance et rigueur tout au long du projet. L'ambition à terme est de le faire évoluer vers des formes plus institutionnalisées : memorandum d'entente politique entre les pays partenaires, conventions bilatérales ou multilatérales sectorielles, et finalement — à l'horizon de la conférence finale — un instrument de dialogue politique formalisé.

Recommandation 3 — Activer et structurer le groupe de travail informel sur le dialogue institutionnel

Le groupe de travail formellement constitué lors du Kick-off doit se réunir trimestriellement en vidéoconférence et recevoir un rapport bimestriel du PCNS sur l'avancement des activités DiaSSp. Chaque institution participante désigne un point focal disposant d'un mandat suffisant pour engager sa structure. Le PCNS s'engage à consulter ce groupe avant la publication de tout livrable — *research paper, policy report, policy brief* de capitalisation — et les partenaires s'engagent à fournir leurs retours dans un délai convenu. Cette communauté de pratiques constitue le premier mécanisme de gouvernance informelle du dialogue institutionnel Sud-Sud.

Recommandation 4 — Avancer progressivement vers un Mémorandum d'Entente politique

L'ambition à terme est l'élaboration d'un mémorandum d'entente politique entre les pays partenaires, posant les principes directeurs de la coopération Sud-Sud en matière d'engagement des diasporas pour l'emploi et l'entrepreneuriat. La démarche doit être progressive et fondée sur la confiance et l'action : groupes de travail thématiques, documentation des bonnes pratiques, engagements bilatéraux ciblés sur des aspects précis, puis convention-cadre multi-pays. La conférence finale du projet constitue l'échéance naturelle pour la signature d'un tel instrument. Il est recommandé que ce mémorandum soit de nature politique — posant les principes — et qu'il renvoie à des annexes opérationnelles définissant les responsabilités sectorielles – des plans d'action.

Recommandation 5 — Renforcer la coordination intra-nationale dans chaque pays partenaire

Chaque pays partenaire est invité à identifier ou à créer un mécanisme structuré de coordination entre l'autorité nationale chargée de la diaspora, l'agence publique d'emploi, le ministère des PME et l'agence nationale d'investissement. Ce mécanisme doit aussi intégrer le secteur privé et les organismes de financement autant publics que privés. La coopération internationale ne peut être efficace que si la gouvernance nationale est elle-même cohérente. Les bonnes pratiques identifiées dans les pays partenaires, comme la coopération institutionnalisée entre le service public de l'emploi et la Direction des Ivoiriens de l'Extérieur en Côte d'Ivoire ou le processus de coordination interministériel établi en 2014 au Maroc par la Stratégie Nationale d'Immigration et Asile et la Stratégie Nationale en Faveur des Marocains Résidant à l'étranger, qui a très bien fonctionné au moins jusqu'à 2018, constituent des modèles concrets à partager, analyser et adapter selon les configurations nationales.

AXE III — ACTIVER L'ENTREPRENEURIAT ET LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Les focus groupes consacrés à l'entrepreneuriat et aux services publics d'emploi ont mis en évidence des opportunités concrètes d'action pour le reste du projet, à condition de les calibrer sur des besoins réels et des capacités institutionnelles effectives. Trois recommandations se dégagent comme prioritaires dans cet axe.

Recommandation 6 — Mettre en place une task force des services publics de l'emploi

La création d'un cadre de concertation entre les agences d'emploi des six pays — que les participants ont désigné sous le terme de task force — permettrait de définir un référentiel commun, d'organiser des échanges de bonnes pratiques, et de préparer les conventions de coopération sectorielles. Cette task force constituerait aussi le mécanisme opérationnel pour développer un schéma pilote de mobilité professionnelle Sud-Sud entre deux ou trois pays partenaires, s'inspirant des modèles de mobilité Nord-Sud mais adapté aux réalités africaines. Un tel schéma représenterait une activité à fort impact démonstratif à même de capitaliser sur les initiatives précédentes et en cours actuellement.

Recommandation 7 — Identifier et activer les leviers de financement pour les entrepreneurs diaspora

La cartographie des partenaires financiers — fonds de garantie, outils d'investissement diaspora, dispositifs bancaires adaptés — aux niveaux national et régional constitue une première étape indispensable. Sur cette base, un plaidoyer ciblé doit être engagé auprès des États pour des mesures incitatives en faveur des investisseurs de la diaspora : exonérations fiscales temporaires, facilitations douanières, accès privilégié aux dispositifs de garantie. Des parcours d'accompagnement intégrés — combinant diagnostic des capacités managériales, mise en réseau avec les écosystèmes locaux comme par exemple le GUDE-PME en Côte d'Ivoire et accès au financement — doivent être développés en coordination avec les partenaires BOND⁴ INNOV et WIC⁵.

4. Bond'Innov est une ONG internationale, spécialisée dans l'entrepreneuriat et l'innovation, qui fonctionne comme un accélérateur de start-up et un bureau de conseil et d'études, mettant en œuvre des programmes sur commande. Elle a été fondée en 2011 par les structures publiques et privées de l'Est parisien. L'objectif était d'introduire et de révéler les potentiels peu valorisés et de développer la culture de l'innovation dans ses quartiers-monde, en incluant les entrepreneurs des diasporas africaines installés en France (<https://bondinnov.com/a-propos/>).

5. Le Women Investment Club (WIC) Sénégal est une association qui a pour mission de donner aux femmes en Afrique de l'Ouest un accès privilégié à des mécanismes économiques et de financement innovant. L'objectif est d'atteindre un développement économique inclusif en Afrique (<https://wicsenegal.com/>).

Recommandation 8 — Développer des accords bilatéraux de facilitation pour l'installation des entrepreneurs diaspora

L'absence d'accords bilatéraux sur la reconnaissance des diplômes, les procédures d'installation et l'accès aux dispositifs de protection sociale -et leur portabilité- constitue l'un des principaux freins identifiés. Des accords ciblés entre deux ou trois paires de pays sur ces aspects précis constitueraient des pilotes à fort impact, directement mobilisables comme activités d'opérationnalisation. La démarche recommandée est de partir des situations les plus favorables — paires de pays entretenant déjà des relations diplomatiques et économiques denses — pour créer un effet de démonstration reproductible.

AXE IV — TRANSFORMER LE NARRATIF SUR LES DIASPORAS

Le changement de narratif est à la fois un objectif en soi et une condition du succès des autres axes. Tant que les médias, les opinions publiques et les décideurs politiques associeront prioritairement la migration à la précarité et à l'irrégularité, les politiques de mobilisation économique des diasporas resteront marginales et sous-dotées. Les deux recommandations suivantes s'inscrivent dans la logique du volet communication de POMIRE Sud-Sud, confié à DW Akademie, mais ont une portée plus large qui engage l'ensemble des partenaires institutionnels.

Recommandation 9 — Construire un dispositif commun de communication diaspora entre les six pays

La mise en place d'un réseau de points focaux communication dans les six pays — en lien avec le réseau analogue des services publics d'emploi — permettrait de coordonner les messages, partager les contenus et relayer les initiatives. La production de « impact stories » — success stories incluant les difficultés surmontées et pas seulement les réussites — est préférable aux récits idéalisés, car elle résonne davantage avec les expériences réelles de la diaspora et crédibilise le message institutionnel. Chaque partenaire s'engage par ailleurs à adopter, dans ses communications officielles, le cadrage « transfert de compétences » en lieu et place de « fuite des cerveaux ».

Recommandation 10 — Intégrer la dimension genre de manière systématique dans toutes les activités

La prise en compte du genre ne doit pas se réduire à des objectifs de quota dans les programmes d'incubation ou d'accompagnement, même si ces objectifs sont nécessaires. Elle suppose de documenter systématiquement les spécificités des femmes de la diaspora — leurs trajectoires migratoires, leurs modèles d'entrepreneuriat, leurs besoins en services spécifiques — pour formuler des recommandations de politique publique qui les prennent en compte de manière structurelle. Toutes les données collectées dans le cadre du mapping documentaire et des missions terrain seront désagrégées par genre, conformément à l'engagement transversal du projet POMIRE Sud-Sud.

4. CONCLUSION : LES BASES D'UNE COOPÉRATION RÉELLE SONT POSÉES

La conférence de lancement de Rabat a apporté une confirmation décisive : les bases d'une coopération institutionnelle Sud-Sud substantielle entre les six pays partenaires sont réelles. La volonté politique est présente, les acteurs sont mobilisés, les défis sont compris et les aspirations convergent. Ce Policy Brief en a documenté les fondements et en a tiré dix recommandations opérationnelles.

Ce qui manque encore — et c'est précisément ce que l'action DiaSSp aspire à construire — ce sont la connaissance fine des réalités nationales et des potentiels diaspora, les outils d'accompagnement adaptés aux profils spécifiques des membres des diasporas Sud-Sud, et les cadres institutionnels capables de transformer des intentions partagées en coopérations durables. Ces trois manques sont abordables et le projet dispose de la méthodologie, du calendrier et des partenariats nécessaires pour les combler progressivement.

Il convient aussi de nommer lucidement les risques. La coopération Sud-Sud ne se décrète pas. Elle exige du temps, de la confiance entre acteurs, de la volonté politique, et une capacité à dépasser les logiques bureaucratiques nationales pour construire des espaces d'action collective. Les changements de gouvernement, la capacité administrative limitée dans certains cas, les réformes institutionnelles en cours et les développements politiques dans certains des pays partenaires, sont autant de facteurs qui imposent une approche flexible, pragmatique et différenciée selon les contextes.

C'est dans cet esprit que ce Policy Brief est produit : non comme un document prescriptif qui imposerait d'en haut une feuille de route rigide, mais comme un outil de travail au service des acteurs eux-mêmes, qui ont été, à Rabat, les premiers producteurs de son contenu. Les dix recommandations formulées ici ne sont pas des injonctions externes : elles sont le reflet fidèle de ce que les directeurs des autorités diaspora, les responsables des agences d'emploi et les points focaux des six pays ont eux-mêmes identifié, pendant deux jours de travail collectif intense, comme les priorités les plus urgentes et les plus actionnables.

La diaspora n'est plus seulement une communauté à protéger. Elle est un pont entre des économies qui ont intérêt à coopérer, un réservoir de compétences et de capitaux que les

pays du Sud peuvent mobiliser entre eux, et un vecteur de dynamiques de développement qui transcendent les frontières nationales. Transformer cette vision en politiques concrètes et en mécanismes institutionnels durables : tel est le défi à relever dans les 24 mois à venir.

À PROPOS DES AUTEURS



IVÁN MARTÍN

Iván Martín est Senior Fellow at the Policy Center for the New South et Professeur affilié à la Faculté de gouvernance, sciences économiques et sociales de l'Université polytechnique Mohammed VI (UM6P). Il est aussi chercheur senior associé au Groupe de recherche interdisciplinaire sur l'immigration (GRITIM) de l'Université Pompeu Fabra de Barcelone et Senior Research Fellow à l'Institut européen de la Méditerranée de Barcelone...**Lire Plus**



TAYEB GHAZI

Tayeb Ghazi est économiste principal au Policy Center for the New South (PCNS). Il est également membre du Groupe de recherche sur l'économie sociale et solidaire de l'Université Cadi Ayyad, où il a obtenu une maîtrise en finance appliquée. Ses travaux portent actuellement sur le marché du travail, l'éducation, les migrations et certains aspects du commerce international dans les pays en développement.



AMAL EL OUASSIF

Amal El Ouassif est spécialiste principale des relations internationales au Policy Center for the New South (PCNS). Docteure de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et du CNAM-Paris, elle est membre de la Chaire IDRC-FGSES de l'UM6P sur les déplacements forcés. Au PCNS, ses recherches portent notamment sur les migrations, les déplacements forcés et la coopération euro-méditerranéenne...**Lire Plus**

Publication réalisée par le Policy Center for the New South dans le cadre du projet POMIRE Sud-Sud, cofinancé par le BMZ et l'Union européenne, mis en œuvre par la GIZ. Les opinions exprimées relèvent de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ni du PCNS.

À PROPOS DU POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global...**Lire plus**

Policy Center for the New South

Rabat Campus of Mohammed VI Polytechnic University,
Rocade Rabat Salé - 11103
Email : contact@policycenter.ma
Phone : +212 (0) 537 54 04 04
Fax : +212 (0) 537 71 31 54

www.policycenter.ma

